



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Secrétariat Général

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SOUS-DIRECTION DU RECRUTEMENT ET DE LA FORMATION

BUREAU DU RECRUTEMENT ET DE LA PROMOTION PROFESSIONNELLE

SECTION PRÉPARATION AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

**NOTICE RELATIVE À LA PRÉPARATION AUX ÉPREUVES D'ACCÈS AU CYCLE
PRÉPARATOIRE AU CONCOURS INTERNE D'ENTRÉE À L'ÉNA (PÉNA)
- SESSION 2020 -**

L'Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique (IGPDE) organise, à l'intention des fonctionnaires et agents de l'État réunissant les conditions requises pour se présenter au concours 2020, une préparation aux épreuves d'accès au cycle préparatoire au concours interne d'entrée à l'École Nationale d'Administration (pré-concours ÉNA).

Conditions d'accès à la préparation au pré-concours de l'ÉNA

Cette préparation s'adresse aux fonctionnaires ou agents publics justifiant, hors période de stage, de quatre années au moins de services publics effectifs au 31 octobre 2020.

Nul ne peut concourir plus de trois fois au total au concours d'accès au cycle préparatoire à l'ÉNA.

Nature des épreuves

Les épreuves écrites d'admissibilité sont les suivantes :

- 1 - rédaction d'une note de synthèse sur un dossier (durée 4 heures, coef. 2) ;
- 2 - rédaction d'un exposé sur une question d'actualité d'ordre politique, économique, social ou international au choix entre 4 sujets (durée : 3 heures, coef. 2).

L'épreuve orale d'admission est la suivante :

Un entretien permettant d'apprécier la personnalité, les motivations, le parcours et les réalisations du candidat à partir d'un dossier présentant son expérience professionnelle (durée : 30 minutes ; coef. 3).

Déroulement et contenu de la préparation

La préparation est organisée sous la forme d'un enseignement à distance et en présentiel. Elle comprend deux formules :

1) Formule A : l'enseignement à distance et les entraînements

La préparation se caractérise par un enseignement à distance prenant la forme de modules de formation mis en ligne sur la plateforme d'e-formation de l'IGPDE (sur internet) et l'accès à la captation vidéo ou audio des séances méthodologiques des épreuves de synthèse et d'actualité.

Les modules contiennent des conseils méthodologiques, des apports de connaissance (fiches et chroniques d'actualité). Elle inclut aussi des devoirs cadencés (notes de synthèse et notes d'actualité) et des entraînements aux épreuves (concours blancs) de mi-septembre 2019 à fin février 2020 à envoyer à la correction et des corrigés accompagnés de commentaires.

Outre les sujets de devoir proposés en ligne, deux types d'entraînements aux épreuves sont organisés : des concours blancs et des jurys fictifs :

- 2 concours blancs se dérouleront dans les locaux de l'Institut à Vincennes. Ils auront lieu les samedis : **le premier en novembre 2019 et le second fin janvier ou début février 2020** (dates communiquées en début de session).

- 2 jurys fictifs par personne seront organisés pour les seuls candidats admissibles et auront lieu dans les locaux de l'IGPDE en **mai et juin 2020**. Pour les candidats se trouvant dans l'impossibilité de se déplacer lors de l'oral d'entraînement, l'IGPDE proposera une vidéoconférence (sous réserve de moyens techniques disponibles).

En tenant compte de ces deux concours blancs, la préparation compte en tout 12 devoirs.

2) Formule B : l'enseignement à distance et les cours oraux :

A l'appui de la préparation à distance (formule A ci-dessus), l'IGPDE dispense dans ses locaux à Vincennes (20, allée Georges-Pompidou) :

- une formation de deux journées de méthodologie (6 heures de formation par journée) concernant les épreuves écrites du concours (synthèse et actualité), **dans la limite des places disponibles**. La première journée sera programmée en septembre 2019 et la deuxième en janvier 2020.
- des conférences d'actualité mensuelles ou bimestrielles de 3 heures environ (de septembre 2019 à juin 2020) filmées, puis mises à disposition des préparants sur leur plate-forme.

Prise en charge financière de la préparation

La Sous-Direction du Recrutement et de la Formation ne prend en charge que la partie pédagogique de la préparation.